



LA FIBULE

N° 107

Bulletin Municipal de Helfrantz Kirch
Juin 2026

P. 2	<i>Le Mot du Maire</i>
P. 3 - 6	<i>Rapporteur de Séances</i>
P. 7	<i>La nouvelle équipe municipale</i>
P. 8	<i>Les commissions municipales</i>
P. 9	<i>Urbanisme</i>
P. 10	<i>Manifestations</i>
P. 11 - 14	<i>Informations citoyens</i>
P. 14 - 16	<i>Citoyen Responsable</i>
P. 17	<i>Infos Pratiques</i>
P. 18 - 22	<i>Vie Associative</i>
P. 23 - 34	<i>Rétrospective en Images</i>
P. 35	<i>Etat Civil</i>
P. 36-37	<i>Grands Anniversaires</i>
P. 38-39	<i>Jeux/ Recettes</i>



HELFRANTZKIRCH 2026-2032



*Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Administrés,*

Je vous souhaite la bienvenue pour la 107^{ème} édition du bulletin municipal.

En mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance pour un mandat renouvelé dès le 1^{er} tour de scrutin. Merci à vous pour la confiance que vous m'avez témoignée ainsi qu'à mes colistiers.

Nous restons à votre écoute, au service et au bien-être dans notre Commune.

Nous avons voté notre budget primitif en date du 3 mars 2026. Les grandes lignes budgétaires de l'investissement sont consacrées à l'aménagement de bâtiments communaux, à la viabilisation de notre terrain rue de l'Eglise, à l'acquisition d'un photocopieur pour l'école et notre marché de travaux en cours.

Le 9 mai dernier nous avons organisé notre 7^{ième} Journée Citoyenne. 71 participants de tous âges ont répondu présent. 10 ateliers ont été réalisés, une collation bien méritée a clôturé ce bel engouement.

Le fleurissement du village s'est déroulé le 23 mai dernier par les élus et leurs enfants. 17 espèces de fleurs et végétaux, soit 400 plants ont été soigneusement plantés en apportant de belles couleurs à notre village.

La fin des travaux de raccordement de la Mairie au réseau de chaleur collectif est prévue d'ici la fin du mois de juin. Je remercie l'ensemble des riverains de la rue de l'Eglise, rue des Oiseaux, rue Basse et rue de Jettingen pour leur indulgence et leur patience mais également leur collaboration au bon déroulement de cette opération.

Nous arrivons au terme d'une année scolaire. Nos effectifs pour la rentrée prochaine sont annoncés à la baisse et nous risquons fort probablement une fermeture de classe.

L'équipe enseignante nous annonce également des mouvements de mutations. Madame Sandra RAPP Directrice/enseignante et Mme Noémi Steffen enseignante, vont quitter leurs fonctions à Helfrantzkirch pour de nouveaux horizons. Je vous adresse mesdames tous mes remerciements pour votre travail de transmission des connaissances à nos élèves.

Parmi nous depuis la rentrée scolaire de 2004, Sandra RAPP aura pris la direction de notre école en 2017.

Sandra RAPP aura fait découvrir à ses élèves les sensations de glisse à ski de fonds, sur l'eau par les cours de voile à Reiningue, sur les rails, dans les airs par train et par avion pour des séjours et des sorties fantastiques. Sans compter que ses élèves étaient fin prêts pour affronter l'aventure de la 6^{ème} au collège.

La collaboration avec la municipalité a toujours été très cordiale, nous avons bravé les aléas de fermeture et de réouverture de classe, des travaux de rénovation thermique du bâtiment qui ont imposés bien des chamboulements dans la réorganisation de nos locaux.

C'est un résumé très succinct pour 22 années passées dans notre école, mais que de bons souvenirs pour toutes ces générations d'adultes en devenir. Merci Sandra pour cette belle collaboration.

La période estivale s'annonce, par de fortes chaleurs annoncées. Ayez une attention toute particulière pour nos Aînés, et à toutes personnes fragiles proches de chez nous. Si vous rencontrez des difficultés prenez contact avec les services de la Mairie, nous restons à votre écoute tout l'été.

Qui dit été dit également orage avec bien souvent de fortes pluies, veillez également à nettoyer les abords de votre propriété pour permettre un bon écoulement des eaux de ruissellement.

Un dernier petit conseil... la citation de James Dent « un jour d'été parfait c'est un jour où le soleil brille, où une légère brise souffle, où les oiseaux chantent et où la tondeuse à gazon est en panne ». Soyons respectueux de notre voisinage, en soirée évitons les nuisances sonores du chant des tondeuses et réduisons le volume des décibels aux abords des piscines.

Avec les membres de la Commission Fibule, les Adjoints, le Conseil Municipal nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants, à toutes et à tous une bonne lecture, un bel été.

*Avec mes plus cordiales salutations.
Le Maire, Yves TSCHAMBER*

Le Rapporteur de Séances

L'ensemble des délibérations est consultable en Mairie.

Organisation du temps scolaire – rentrée 2026

Le Conseil municipal a validé le maintien de l'organisation scolaire actuelle pour une durée de trois ans, à compter de la rentrée 2026.

Conformément à l'avis unanime du Conseil d'école du 17 novembre 2025, le rythme scolaire restera fixé à 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les horaires demeurent inchangés : accueil des élèves de 8h05 à 8h15, cours de 8h15 à 11h45 ; accueil de 13h20 à 13h30, cours de 13h30 à 16h00.

Exécution des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Afin d'assurer la continuité des opérations d'investissement en début d'année 2026, le Conseil municipal a autorisé le maire à engager, liquider et mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette autorisation permet de mobiliser jusqu'au quart des crédits ouverts au budget 2025, hors remboursement de la dette, soit un montant maximal de 255 803,01 €.

Les crédits concernent notamment les travaux, équipements, aménagements, matériels techniques, réseaux, voirie ainsi que les immobilisations en cours.

Cette mesure garantit la poursuite des projets communaux et le règlement des dépenses indispensables dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2026.

Recensement de la population 2026

Le Conseil municipal a validé la création de deux postes d'agents recenseurs pour la période du 15 janvier au 14 février 2026. Madame Monique DELLENBACH et Madame Isabelle WALCH assureront cette mission, sous la coordination de Mme SCHWEINBERG.

La rémunération sera basée sur le nombre de documents collectés, complétée par des indemnités et une prime éventuelle pour la participation en ligne.

La commune percevra une dotation forfaitaire de 1 338 € versée par l'État.

Aménagement de la cour de l'école

Un projet d'aménagement de la cour de l'école, porté par l'association « Les Amis de Helfrantzkirch », est à l'étude en lien avec la commune. Il prévoit l'installation de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans en remplacement de la classe verte non programmée en 2025/2026.

Deux devis ont été demandés (PROLUDIC et VIVAPARC). Le projet est en cours de montage, avec dépôt de demandes de subventions avant décision finale sur le prestataire et les équipements.

Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Le Conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention avec Saint-Louis Agglomération pour la collecte et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) jusqu'en 2030. Cette convention

permet à la commune de mutualiser la gestion et la valorisation financière des économies d'énergie réalisées sur son patrimoine (bâtiments, éclairage public, etc.).

La commune confie à l'agglomération le dépôt et la gestion des dossiers CEE, afin d'optimiser leur valorisation au bénéfice du budget communal.

Raccordement de la mairie au réseau de chaleur – Sous-traitance

Dans le cadre du marché de raccordement de la mairie au réseau de chaleur communal (lot chauffage), le Conseil municipal a pris acte de la déclaration de sous-traitance présentée par l'entreprise titulaire Equipements VONTHRON.

Le sous-traitant retenu est EBERLI & ASSOCIES pour des travaux de calorifugeage, pour une durée d'un mois et un montant de 2 100 € HT.

Formation Licence IV – Permis d'exploitation

Le Conseil municipal a validé l'inscription de trois élus ou volontaires à la formation « permis d'exploitation » liée à la Licence IV : Monsieur Kevin PROBST, ainsi que Mesdames Susanne MÜLLER et Joana RAPP.

Cette formation, d'un montant de 345 € par participant, sera assurée par la société ALVEA Formation sur trois jours en visioconférence.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Répartition de l'entretien des routes départementales en agglomération

Le Conseil municipal a approuvé une convention tripartite avec la Collectivité européenne d'Alsace et Saint-Louis Agglomération définissant la répartition des charges d'entretien des routes départementales en traversée d'agglomération.

Chaque partenaire intervient selon ses compétences : la CeA pour la chaussée et les ouvrages, la commune pour de nombreux équipements et aménagements (trottoirs, éclairage, mobilier urbain, signalisation, espaces verts), et l'agglomération pour les quais de bus et les réseaux d'eaux pluviales.

Cette convention formalise les responsabilités de chacun afin d'assurer une gestion cohérente et coordonnée des voiries.

Subvention Région Grand Est – Réseau de chaleur de la mairie

Le Conseil municipal a pris acte de la notification de la Région Grand Est accordant une subvention de 95 621,53 € pour le raccordement de la mairie au réseau de chaleur collectif.

Cette aide financière est acceptée et sera inscrite au budget communal M57.

Le Conseil municipal remercie la Région Grand Est pour son soutien et autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires liées à ce dossier.

Le Rapporteur de Séances

Budget primitif 2026 et reprise des résultats 2025

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2026 en intégrant la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025, validée par le comptable public.

L'exercice 2025 fait apparaître un excédent global de 67228,68€, résultant d'un excédent de fonctionnement et d'un déficit d'investissement. Les restes à réaliser sont également intégrés au budget 2026.

Le budget 2026 est équilibré à :

778 363,68 € en fonctionnement

1 039 348,16 € en investissement

Le Conseil municipal a également voté les subventions de fonctionnement aux associations pour un montant total de 51 740 €.

Fongibilité des crédits – Budget M57 2026

Le Conseil municipal a accordé au maire la possibilité de procéder, pour l'exercice 2026, à des mouvements de crédits entre chapitres budgétaires dans le cadre de la nomenclature M57.

Cette fongibilité est limitée à 7,5 % des crédits des sections de fonctionnement et d'investissement, hors dépenses de personnel.

Le maire informera régulièrement le Conseil municipal des ajustements effectués.

Charges locatives – ancien presbytère

Le maire a présenté le décompte des charges 2024/2025 du locataire de l'ancien presbytère. Celui-ci a contesté une partie des frais de chauffage liés à une consommation anormalement élevée constatée sur la période.

Après analyse des relevés et malgré l'impossibilité d'établir formellement l'origine de la surconsommation, la commune a décidé d'accorder un geste exceptionnel.

Le Conseil municipal a approuvé le versement d'une compensation supplémentaire de 150 €, en complément d'un premier ajustement déjà accordé de 100 €.

Par ailleurs, des mesures techniques complémentaires sont envisagées afin d'éviter la reproduction de ce type de situation.

Délégation du Conseil municipal au Maire

Le Conseil municipal a approuvé la délégation de plusieurs compétences au maire pour la durée du mandat, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces délégations concernent notamment la gestion des biens communaux, les marchés publics, les emprunts, les assurances, les régies, les affaires juridiques, l'urbanisme, ainsi que la gestion des biens et équipements communaux.

Le maire pourra également agir en justice au nom de la commune, gérer les lignes de trésorerie et exercer certains droits de préemption.

Ces décisions seront régulièrement communiquées au Conseil municipal, qui peut à tout moment révoquer cette délégation.

Délégation de fonction

Dans cette répartition :

1er adjoint (Jean-Claude BILGER) : gestion de la salle polyvalente, des employés communaux, de la chaufferie collective et accès aux caméras en l'absence du maire.

2e adjointe (Isabelle BURKLE) : salle polyvalente, commission Fibule, fleurissement (achats et plantations), gestion des aînés et accès aux caméras en l'absence du maire et du 1er adjoint.

3e adjoint (Laurent GUILLUY-PISTOLET) : salle polyvalente, urbanisme, école, chaufferie collective et accès aux caméras en l'absence des deux précédents adjoints.

Conseillers délégués :

Christophe MIOTTI : gestion de la salle polyvalente (clés, états des lieux, inventaire, appui informatique).

Jean-Michel TARLI : gestion de la salle polyvalente et de la cuisine (états des lieux, inventaire, entretien) et organisation des prestations traiteur.

Indemnités de fonction des élus

Le Conseil municipal a fixé les indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués à compter du 1er avril 2026, dans le respect du cadre légal et de l'enveloppe budgétaire prévue.

Le maire a souhaité percevoir une indemnité inférieure au plafond légal. Une partie de cette enveloppe est répartie entre les adjoints.

Les taux retenus sont les suivants :

Maire : 41,38 % de l'indice brut terminal

Adjoints : 11,77 % chacun

Conseillers municipaux délégués : 3,649 %

Ces indemnités évolueront automatiquement selon la valeur du point d'indice de la fonction publique et seront versées mensuellement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget communal.

Fête-Dieu 2026

La commune accueillera la Fête-Dieu organisée par la communauté de paroisses le dimanche 7 juin 2026, à Helfrantzkirch. Une messe, une procession et un repas à la salle polyvalente sont prévus.

Le Conseil municipal a accepté d'accorder la gratuité de la salle polyvalente pour cette manifestation.

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Le Conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune au sein de plusieurs organismes extérieurs :

Syndicat Mixte des Cours d'eau du Sundgau Oriental : Jean-Claude BILGER et Myriam NEMETH

Au titre de Saint-Louis Agglomération: Isabelle BURKLE (un suppléant sera désigné par l'agglomération)

Brigades Vertes: Jean-Claude BILGER et Jean-Michel TARLI

Territoire Energie Alsace: Laurent GUILLUY-PISTOLET

Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR): Yves TSCHAMBER et Julien FURMANN

Ces désignations assurent la représentation de la commune au sein des structures intercommunales et partenaires.

Résultats du Compte Financier Unique 2025

Section	Résultat 2025	Résultat de clôture
Fonctionnement	+91 218,08 €	+238 854,32 €
Investissement	-111 836,46 €	-171 625,64 €
Résultat global	+67 228,68 €	

Restes à réaliser 2025 (reportés sur 2026)

Type	Montant
Dépenses d'investissement	230 787,73 €
Recettes d'investissement	520 033,09 €

Affectation des résultats 2025 (décision du Conseil municipal)

Affectation	Montant
Couverture du déficit d'investissement (compte 1068)	171 625,64 €
Report déficit investissement (chapitre 001 dépenses)	171 625,64 €
Report excédent de fonctionnement (chapitre 002 recettes)	67 228,68 €

Taux d'imposition 2026

Le Conseil municipal a décidé de reconduire les taux des taxes locales pour l'année 2026, après présentation de l'état 1259 des bases prévisionnelles.

Les taux sont maintenus comme suit :

Taxe foncière bâtie : 28,70 %

Taxe foncière non bâties : 85,10 %

Taxe d'habitation : 21,15 % (résidences secondaires et logements concernés)

Cette décision est adoptée à l'unanimité. Le maire est chargé des formalités de transmission aux services de l'État.

Aire de jeux – Installation d'un grillage

Le Conseil municipal a validé la mise en place d'une clôture grillagée autour de l'aire de jeux, en limite du muret rue de l'Église.

Le devis de fourniture de matériaux, établi par Bigmat-Limabat pour un montant de 609,79 € TTC, a été accepté. Les travaux seront réalisés en régie et éventuellement lors de la journée citoyenne.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026.

Aménagement des trottoirs – Rue du Réservoir

Le Conseil municipal a validé les modalités de participation financière pour l'aménagement des trottoirs entre le n°1 et le n°5 de la rue du Réservoir.

La commune prendra en charge une partie des travaux à hauteur de 25 € HT/m², afin d'assurer une cohérence d'aménagement sur l'ensemble du secteur.

Les crédits sont inscrits au budget 2026. Le maire est autorisé à signer les documents nécessaires et à régler la participation communale sur présentation de facture.

Fourniture de plantes – plantation 2026

Le Conseil municipal a validé le devis de l'entreprise l'Horti d'Evan pour la fourniture de plantes d'ornement destinées aux plantations 2026, pour un montant de 1 351,45 € TTC.

La livraison est prévue le 21 mai 2026, suivie de la répartition et de la plantation avec l'aide de bénévoles les 22 et 23 mai.

Les crédits sont inscrits au budget communal 2026.

Départ de la directrice de l'école

Le Conseil municipal a pris acte du départ annoncé de Mme Sandra RAPP, directrice de l'école maternelle et élémentaire, à la fin de l'année scolaire 2026.

Afin de la remercier pour ses années de service et de collaboration, la commune lui offrira un bon cadeau (enseigne Cultura), accompagné d'un bouquet de fleurs.

Une cérémonie de remise est prévue le 23 juin 2026 en présence des élus et des partenaires de l'école.

Assurance des bénévoles – Journée citoyenne et actions communales

Le Conseil municipal a examiné la question de la couverture assurantielle des bénévoles participant aux actions communales (journée citoyenne, plantation et renfort ponctuel du service technique).

Après échange avec l'assurance Groupama, il est décidé de constituer des listes nominatives des participants afin de garantir leur couverture en cas d'accident.

Les modalités retenues concernent la journée citoyenne du 9 mai 2026, la matinée de plantation du 23 mai 2026 ainsi que les bénévoles intervenant ponctuellement auprès des services techniques.

Le Conseil municipal valide ces dispositions à l'unanimité.

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil municipal a validé les listes de membres proposées pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), conformément à la réglementation en vigueur.

Cette commission, composée du maire (ou d'un adjoint) et de commissaires titulaires et suppléants, participe à l'évaluation des bases fiscales locales et au suivi des évolutions des valeurs locatives.

Les propositions de membres ont été approuvées à l'unanimité.

Commission de contrôle des listes électorales

Le Conseil municipal a validé la composition de la Commission de contrôle des listes électorales, conformément à la réglementation en vigueur après le renouvellement du conseil.

Cette commission comprend un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du tribunal judiciaire, nommés pour une durée de six ans.

La liste proposée a été approuvée à l'unanimité.

Affaires financières et diverses – Subventions et décisions 2026

Le Conseil municipal a validé plusieurs décisions financières pour l'année 2026.

Des subventions ont été accordées à différentes associations et organismes, notamment APAMAD et APALIB (150 € chacune), l'UDSP (400 €), l'AFAPEI Sud Alsace (150 €), ainsi que Delta Revie Haut-Rhin (100 €), en soutien aux actions sociales, solidaires et de secours.

Une aide de 40 € a également été attribuée pour le séjour scolaire de l'élève Rioult Tom.

Par ailleurs, le Conseil a accepté le remboursement de frais engagés pour les chocolats du repas des Aînés, ainsi que la prise en charge de repas dans le cadre d'une intervention de prévention routière à l'école.

La nouvelle équipe municipale

L'élection municipale s'est déroulée le 15 mars dernier dans un climat serein et avec une bonne participation des habitants. La liste conduite par le maire sortant a été reconduite avec 296 voix, témoignant de la confiance accordée par les électeurs à l'équipe municipale en place.

À l'issue du scrutin, le nouveau conseil municipal s'est réuni le 21 mars pour procéder à l'élection du maire et des adjoints. À cette occasion, Yves Tschamber a été élu maire de la commune. Le conseil a également désigné ses trois adjoints, qui auront pour mission d'accompagner le maire dans la conduite des projets municipaux et la gestion des affaires communales.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans la continuité des actions engagées ces dernières années, avec la volonté de poursuivre le développement de la commune et de répondre aux attentes des habitants.



Maire :
Monsieur Yves TSCHAMBER

1er Adjoint :
Monsieur Jean-Claude BILGER

2ème Adjointe :
Madame Isabelle BURKLE

3ème Adjoint :
Monsieur Laurent GUILLUY-PISTOLET

Retrouver l'équipe au complet sur le site de la commune:
www.helfrantzkirch.fr



Commission administrative et des finances

- Yves TSCHAMBER- Maire
- L'ensemble du Conseil Municipal

Commission des travaux et des constructions

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Christophe MIOTTI - Conseiller Délégué
- Stéphanie SIMON-BAUER - Conseillère Municipale

Voirie, Agriculture, Cimetière, Cadastre, Réseau eau, Assainissement

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Stéphanie SIMON-BAUER - Conseillère Municipale
- Myriam NEMETH - Conseillère Municipale

Bureau d'Aide Sociale, grands anniversaires

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Jean Michel TARLI - Conseiller Délégué
- Magali DOUMAX - Conseillère Municipale
- Eléonore BERNHARD - Conseillère Municipale

Commission Scolaire :

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Annick PROBST - Conseillère Municipale
- Magali DOUMAX - Conseillère Municipale

Commission périscolaire

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Virginie SCHERRER - Conseillère Municipale
- Eléonore BERNHARD - Conseillère Municipale

Communication : bulletin communal LA FIBULE

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Christophe MIOTTI - Conseiller Délégué
- Christophe WEBER - Conseiller Municipal
- Virginie SCHERRER - Conseillère Municipale
- Julien FURMANN - Conseiller Municipal

Entretien des bâtiments communaux, responsable des agents communaux

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint

Désignation d'un représentant au conseil paroissial

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Eléonore BERNHARD - Conseillère Municipale

Désignation d'un correspondant Ministère de la Défense :

- Christophe WEBER - Conseiller Municipal

Commission Communale des Impôts Directes

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint

Commission JEUNESSE, CULTURE, LOISIRS, SPORTS et gestion de la salle polyvalente

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Christophe MIOTTI - Conseiller Délégué
- Etienne FIMBEL - Conseiller Municipal
- Magali DOUMAX - Conseillère Municipale
- Julien FURMANN - Conseiller Municipal
- Annick PROBST - Conseillère Municipale

Entretien, gestion, suivi de la maintenance dans le bâtiment de la chaufferie collective et du chauffage au sein des bâtiments bénéficiaires

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Christophe WEBER - Conseiller Municipal

Commission d'appel d'offres

Président : Yves TSCHAMBER, Maire

Membres titulaires

- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint

Membres suppléants

- Jean Michel TARLI - Conseiller Délégué
- Myriam NEMETH - Conseillère Municipale
- Julien FURMANN - Conseiller Municipal

Commission Consultative Communale de la chasse

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Etienne FIMBEL - Conseiller Municipal
- Jean Michel TARLI - Conseiller Délégué
- Annick PROBST - Conseillère Municipale

Commission de dévolution

Membres Titulaires

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Laurent GUILLUY-PISTOLET - 3ème Adjoint
- Etienne FIMBEL - Conseiller Municipal

Membres suppléants

- Jean Michel TARLI - Conseiller Délégué
- Annick PROBST - Conseillère Municipale

Commission « patrimoine forestier communal »

- Yves TSCHAMBER - Maire
- Jean-Claude BILGER - 1er Adjoint
- Isabelle BURKLE - 2ème Adjointe
- Etienne FIMBEL - Conseiller Municipal

Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires CCSPV

Membres Titulaires

- Christophe MIOTTI - Conseiller Délégué
- Stéphanie SIMON-BAUER - Conseillère Municipale
- Myriam NEMETH - Conseillère Municipale

Membres suppléants

- Jean Michel TARLI - Conseiller Délégué
- Magali DOUMAX - Conseillère Municipale
- Julien FURMANN - Conseiller Municipal



Urbanisme - Déclarations Préalables

Demandeurs	Nature des travaux	Lieu	Avis
SCI FOUQUERAY FAMILY	Modification d'une maison individuelle en 3 logements par l'aménagement des combles	22 Rue Principale	Annulé
SCHMITT Jérôme	Réalisation d'une extension en ossature bois posée sur le garage existant	9 Rue des Vignes	Favorable
SCI APAULO	Changement de fenêtre existante en double vitrage (blanc comme le reste du bâtiment)	10 Rue Principale	Favorable
CISZEK Fabrice	Les travaux concerne la construction d'un escalier extérieur pour l'accès à la porte principale de la maison	12 Rue de Zaessingue	Favorable
PAQUIN David	Pose de panneaux photovoltaïques	23 B Rue de Bâle	Favorable
FREITAG Francois	Ravalement de façade	29 Rue Basse	Favorable
PROBST Annick	Reconstruction du mur à l'identique	1 Rue du réservoir	Favorable
PAQUIN David	Création d'une pergola accrochée en façade	23 B Rue de Bâle	Favorable
FUTUR HOME	Installation de 12 panneaux photovoltaïques en sur imposition	14 Rue de l'église	Annulée
MATTER Caroline	Piscine structure béton via bloc à bancher	14 Rue de Zaessingue	Favorable
OTVOS Dylan	Le projet concerne la construction d'un abri de jardin non clos de 20 m2 destiné au stockage d'outils de jardinage	33A Rue de Jettingen	Favorable
RUEHER Régis	Mise en place d'un casier automatique de distribution de fruits et légumes, protégé par un toit simple	51 Rue Principale	Favorable
BILGER Marie-Thérèse	Mur de soutènement, grillage	7 Rue du Réservoir	Favorable
RENGER Olivier	Abris de jardin	41 Rue Basse	Favorable
BAUER Stéphanie	Installation de panneaux photovoltaïques	64 Rue Basse	Favorable
STUTZ Jenna	Clôture en bois	51 Rue Basse	Favorable
RAPP Sébastien	Division parcellaire	1 Rue Tonelli	En cours
MARTIN Clarisse	Petit muet et barrière en bois pour boîtes aux lettres	8 Rue du Réservoir	Favorable
ZURBACH Nicole	Création d'un lot à bâtir	8 Rue de Bâle	En cours
VIARD Laurent	Pose de panneaux photovoltaïques	55 Rue Principale	En cours



Urbanisme - Permis de Construire / de Démolir

Demandeurs	Nature des travaux	Lieu	Avis
SCHMITT Jérôme	Démolition partielle de la véranda	9 Rue des Vignes	Favorable
BILGER Jean-Claude	Construction d'un bâtiment agricole	REBGARTENMATTEN	Favorable
SCI FOUQUERAY FAMILY	Réhabilitation d'une grange en 4 logements, avec changement de destination, y compris la pose de châssis de toiture, la modification de façades et les aménagements extérieurs liés au projet	22 Rue Principale	Annulé
SCI FOUQUERAY FAMILY	Réhabilitation d'une annexe en 1 logement, avec changement de destination, y compris la pose de châssis de toiture, la modification de façades et les aménagements extérieurs liés au projet	22 Rue Principale	Annulé
MENWEG Franck	Construction d'une maison individuelle	Rue de Bâle	Favorable
MIOTTI Christophe	Création d'une terrasse sur sous-sol et escalier menant au jardin	5 Rue du Réservoir	En cours



Manifestations



LES MANIFESTATIONS À VENIR

« Vivre ensemble au rythme de nos passions »



19
JUN
2026

OUVERTURE
DU
BISTRO



Salle polyvalente
Venez passer un
moment
agréable !

26
JUN
2026

FÊTE DE
L'ÉCOLE

Organisée par les
Amis de Helfrantzkirch

Salle polyvalente

Un moment de
joie pour célébrer
la fin de l'année
scolaire!



28
JUN
2026

GREPELTURNIER

Organisé par l'
ASCCO

Terrain de foot
de Helfrantzkirch



Venez nombreux pour une
journée sportive, conviviale
et plein de bonne humeur!

3
JUILLET
2026

FÊTE DU
PÉRISCOLAIRE

Organisée par le
Périscolaire
« Les Tournesols »

Salle polyvalente



Jeux, rire spectacles
et bonne humeur
pour fêter en-
semble une belle
fin d'année!

29
AOÛT
2026

APÉRO
VILLAGEOIS

Organisé par l'
ASCCO

Salle polyvalente



Un moment
convivial pour
se retrouver
autour d'un
verre dans une
ambiance
chaleureuse!

4
SEPT.
2026

DON DU SANG

Organisé par l'
*Amicale des donneurs
de sang*

Salle polyvalente

Un geste simple
qui sauve des vies
Venez nombreux!



17
SEPT.
2026

SORTIE DES
AINÉS

Sur invitation

Une belle
journée
d'évasion et
de partage
pour nos
séniors !



18
OCT.
2026

REPAS
CARPES FRITES

Organisé par l'
*Amicale de la musique
et sapeurs-pompiers*

Salle polyvalente

Un moment convivial
autour d'un repas
traditionnel
apprécié de tous !



31
OCT.
2026

SOIRÉE
HALLOWEEN

Organisée par le
Périscolaire
« Les Tournesols »

Salle polyvalente

Un geste simple
qui sauve des vies.
Venez nombreux!



8
NOV.
2026

COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE

Salle polyvalente



Apéritif d'information
Par la commune

21
NOV.
2026

MARCHÉ DE
NOËL

Organisé par le
Périscolaire
« Les Tournesols »

Salle polyvalente



Artisans, produits locaux et
idées cadeaux dans une
ambiance chaleureuse.

28
NOV.
2026

SOIRÉE
DE L'AVENT

Organisée par l'
*Amicale de la musique et
sapeurs-pompiers*

Parking de la salle
polyvalente

Un temps de partage pour
entrer dans la magie des
fêtes de fin d'année.



HIVER
A PARTIR DU
9
JANVIER
2027

NOUVELLE SAISON THÉÂTRALE

Organisée par l'*Amicale de la musique et sapeurs-pompiers*

Salle polyvalente

Venez découvrir une programmation riche en émotion et en spectacle !



Et encore d'autres manifestations à venir !



Informations citoyens

La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines

Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concept vise à concilier :

- la présence durable d'une faune sauvage, riche et diversifiée
- la rentabilité et la pérennité économique des activités agricoles et sylvicoles.

Afin d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent la végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un plan de chasse individuel, qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations.



En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à une amende de 1 500 euros (jusqu'à 7 500 € pour une association de chasse).

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux agriculteurs concernés.

Chaque année, les locations de chasse amènent plus de 6,5 millions d'euros aux communes qui reversent les loyers aux propriétaires fonciers ou notamment à la caisse assurance accidents agricoles.



Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- Chasse en battue** : A l'automne et en hiver, les traqueurs souvent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
- Chasse à l'approche** : Elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
- Chasse à l'affût** : C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'approche.
- Chasse devant soi** : Chasse silencieuse, elle consiste à marcher avec un chien devant soi et vise principalement le petit gibier. Elle s'effectue en petit groupe, seul ou à deux, souvent à l'aide d'un chien pour figer, lever ou déboucher le gibier.
- Chasse à l'arc** : Autorisée depuis 1995, cette chasse silencieuse particulièrement exigeante demande une connaissance parfaite du milieu et des animaux. C'est en effet généralement à 15 mètres qu'il faut approcher le gibier pour lui décocher une flèche à coup sûr.

La sécurité, une priorité

Les chasseurs sont formés à des règles strictes :

- Identification obligatoire de l'animal avant le tir ;
- Tir dirigé dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un angle de sécurité de 30° ;
- Distance de tir limitée pour garantir un impact au sol, sans ricochet.



Les missions de

la Fédération des Chasseurs

Fédérer & communiquer

- Promotion et défense de la chasse, de la faune sauvage et de ses habitats
- Communication auprès du public et des institutions
- Veille juridique

Organiser & gérer

- Elaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique
- Gestion des permis de chasse
- Mise en oeuvre des plans de chasse annuels

Former & sensibiliser

- Formation des chasseurs : permis, sécurité, piégeage, hygiène de la venaison, aménagement du milieu
- Sensibilisation du public, animations scolaires, conférences, expositions, sentiers pédagogiques

Protéger & aménager

- Suivi scientifique et sanitaire de la faune
- Aménagements favorisant la biodiversité : haies, murets, nichoirs, semis mellifères
- Translocation d'espèces en danger, avec interdiction de tir
- Lutte contre le braconnage

Ce document vous a été présenté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, agréée association de protection de l'environnement.

© FDCRH (2023)



Informations citoyens



Brigade Verte

Gardes-Champêtres Intercommunaux

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles :



Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.

Sanctions :



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4^{ème} classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3^{ème} classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier).

Pour plus d'informations : **Brigade Verte** (7j/7)

standard 03.89.74.84.04

mail contact@brigade-verte.fr

site internet www.brigade-verte.fr

Informations citoyens



Dans le cadre de la préservation de notre environnement, la commune a installé des plaques « Ici commence la mer » fournies par Saint-Louis Agglomération.

Elles rappellent que les eaux de pluie rejoignent directement les rivières, puis les mers, sans traitement. Chaque geste compte : ne jetons rien dans les caniveaux.

Vous pouvez l'apercevoir après le petit pont en surplomb du Muehlgraben vers le Stettenweg.

Collecte de la Banque Alimentaire

28 et 29 novembre 2025

Une belle mobilisation solidaire !

Grâce à la générosité de tous, 240 kg de denrées ont été collectés lors de cette opération.

La Banque Alimentaire adresse ses chaleureux remerciements :

- aux bénévoles pour leur engagement,
- aux donateurs pour leur générosité,
- à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette collecte.



Un grand merci pour cet élan de solidarité !

Fin du réseau cuivre : ce qu'il faut savoir



Le réseau cuivre historique (ADSL et téléphonie fixe) est progressivement remplacé par la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, la commune de Helfrantzkirch sera concernée par l'arrêt définitif de ce réseau **au 31 janvier 2028**.



Concrètement, les services reposant sur le réseau cuivre — tels que l'internet ADSL et la téléphonie fixe via prise en « T » — disparaîtront progressivement. Il est donc important que les habitants anticipent dès maintenant cette évolution.

Deux solutions principales s'offrent à vous :

- Abandonner la téléphonie fixe au profit de l'utilisation d'un smartphone ;
- Choisir une solution de téléphonie fixe via internet, ce qui implique la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.

Pour suivre l'avancement du déploiement de la fibre et le calendrier de fermeture du réseau ADSL, vous pouvez consulter les informations en ligne en recherchant « carte fermeture ADSL Orange ».

Par ailleurs, des aides financières peuvent être proposées pour accompagner certains foyers dans le raccordement à la fibre, notamment lorsque des travaux importants sont nécessaires. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site service-public.fr et recherchez « aide raccordement fibre ».

Il est recommandé à chacun de se renseigner dès à présent afin d'éviter toute interruption de service.

60 ans ou plus? TESTEZ VOTRE FORME!




En 10 minutes
et c'est gratuit !

Évaluez vos capacités



Vous pouvez faire le test :

- > Avec votre professionnel de santé
- > Sur internet : www.icopemonitor.fr
- > Avec l'application ICOPE Monitor



Puis, recevez des conseils sur mesure

Si besoin, un accompagnement personnalisé peut vous être proposé pour conserver votre santé.

Faites votre suivi

Tous les 6 mois, refaites le test pour évaluer à nouveau votre situation et vous préserver!



Contactez Marie, votre infirmière référente ICOPE :

icope@leslysargent.fr

07 44 42 35 69

Informations Citoyens - Citoyen Responsable

Résultats d'analyses d'eau destinée à la consommation

Prélèvement et mesures de terrain du 16/01/2026 à 13h42 réalisés pour l'ARS Grand-Est par le laboratoire EUROFINIS

Nom et type d'installation : SECTEUR SIERENTZ (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Motif de prélèvement : Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. HELFRANTZKIRCH - HELFRANTZKIRCH (ROBINET EVIER ATELIER - GARAGE RENAULT 67 RUE PRINCIPALE)

Code point de surveillance : 0000002744

Type d'analyse : A

Numéro de prélèvement : 06800184756

Référence laboratoire : 26M003233-005

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Colmar, le 22 janvier 2026

Pour la Directrice de la Délégation territoriale du Haut-Rhin
L'ingénieure sanitaire


Amélie MICHEL

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Tous les citoyens français, âgés de 16 à 25 ans, doivent obligatoirement se faire recenser en vue de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit :

- de se présenter aux concours et examens publics (CAP, baccalauréat, permis de conduire, etc.).
- et pour être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

À partir du jour du 16^e anniversaire, le jeune (ou ses parents) peut se présenter à l'accueil de la mairie de son domicile, muni :

- du livret de famille (jugement de divorce si séparation des parents).
- de sa carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- d'un justificatif de domicile si l'adresse est différente de celle inscrite sur la pièce d'identité.

Il est également possible de se faire recenser en ligne sur www.service-public.fr via le service "[Demande de recensement citoyen obligatoire](http://www.service-public.fr)".

Pour plus d'informations :

[Service-Public.fr](http://www.service-public.fr) – Recensement citoyen, JDC et Service national

VOUS VENEZ DE VOUS FAIRE RECENSER ?

**BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

OBLIGATION LÉGALE

POUR QUI ?
Tous les Français âgés de 16 ans

POUR QUOI ?
Grâce au recensement :
• inscription d'office sur les listes électorales
• convocation en JDC
• possibilité de s'inscrire aux concours et examens
• possibilité de passer le permis de conduire

COMMENT ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

+ d'infos ici

Instagram @armees-jeunesse
LinkedIn Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YouTube @SGArmes

Vous pouvez télécharger immédiatement l'application **DÉFENSE+** qui vous donnera toutes les informations sur les différentes étapes de votre parcours, depuis le recensement jusqu'à vos 25 ans.

Outre la gestion de votre JDC, de vos données et de vos documents depuis votre profil, vous aurez la possibilité de développer votre culture de défense à l'aide de témoignages, d'anecdotes et de vidéos immersives. Vous pourrez également vous informer sur les diverses formes d'engagements et d'opportunités au sein de la communauté de défense.

N'hésitez plus, faites le choix de vous mobiliser pour la Nation et poursuivez votre engagement sur **DÉFENSE+**

Download on the App Store
GET IT ON Google Play

Citoyen Responsable

Afin de préserver la qualité de vie dans notre commune et de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les habitants, promeneurs et propriétaires de chiens, quelques règles méritent d'être rappelées.

Chiens et vie quotidienne :

quelques règles pour le bien de tous



Certaines boîtes aux lettres sont rendues difficiles d'accès en raison de la présence de chiens en liberté ou non maîtrisés. Nous invitons les propriétaires à veiller à ce que leurs animaux ne gênent pas le passage des facteurs ni des visiteurs.



Conformément à l'article 46, les boîtes aux lettres doivent être placées en limite de propriété, accessibles depuis la voie publique ou dans un point facilement accessible par les facteurs.



Pour la sécurité de tous, les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades, notamment dans les espaces publics, les chemins fréquentés et à proximité des habitations. Cela permet d'éviter les incidents et de garantir une cohabitation sereine.



Il est rappelé que les déjections canines doivent être systématiquement ramassées par les propriétaires. Ce geste simple contribue à la propreté de notre commune et au respect des espaces partagés.

Nous comptons sur votre civisme et la responsabilité de chacun pour faire de notre village un lieu agréable à vivre pour tous.



CIMETIÈRE :

Le tri, un geste de respect



Malheureusement, le tri n'est pas respecté.

Des déchets non recyclables sont souvent retrouvés dans les bacs verts, ou des pots et plastiques mélangés.

Ces erreurs rendent le tri impossible et entraînent des coûts supplémentaires pour la commune.



**Si cette situation devait continuer,
nous serions contraints d'enlever les bacs.**

Chacun est responsable du respect de ce lieu de recueillement.

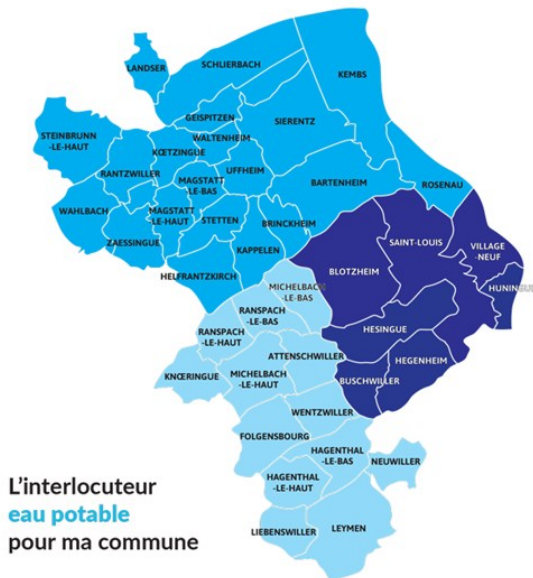
Merci à tous pour votre civisme et votre respect.



Infos Pratiques - Service Eau SLA

Pôle de Sierentz

Pour mes questions sur l'eau potable



Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
—	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00	9h00 12h00
—	13h30 17h00	13h30 17h00	—	13h30 17h00

Informations pratiques :

- Adresse : Pôle de proximité de Sierentz
57 rue Rogg-Haas 68510 SIERENTZ
 - Téléphone : 03.89.28.34.33
 - Mail : eau.sierentz@agglo-saint-louis.fr
- Cet équipement est accessible aux PMR.

PRECAUTIONS A PRENDRE CONTRE LES FUITES

Vous trouverez ci-après quelques recommandations pour vous permettre de vous assurer de l'étanchéité de vos installations

FUITES NON VISIBLES

Elles prennent naissance sur une conduite enterrée. L'eau s'infiltre en terre, suit souvent la tranchée de la conduite, puis trouve un égout, un fossé ou un drain et n'est pas détectée. Elles peuvent aussi se produire dans des appareils dont les trop pleins ou les vidanges sont reliés à l'égout sans une disconnexion de type entonnoir permettant de visualiser un passage d'eau. Si ces fuites sont importantes, elles peuvent se manifester par une baisse de pression et/ou un bruit continu provenant des canalisations.

FUITES VISIBLES

Ce sont surtout les fuites aux joints de compteur ou de robinet d'arrêt, aux robinets des installations sanitaires et chasses d'eau. La cause la plus fréquente de dépassement de la consommation habituelle est la mauvaise étanchéité des chasses d'eau. L'écoulement est parfois visible mais souvent il n'est mis en évidence qu'en passant un papier sur le fond de la cuvette car le filet d'eau est très mince. Il faut savoir également qu'un mauvais réglage de chasse d'eau peut occasionner une fuite supérieure à 100 m³ dans une année.

Par exemple, une fuite inaudible et peu visible de l'ordre d'un litre au quart d'heure correspond à une consommation de 35 m³ pour une année.

REPARATION

Pour toute fuite détectée et pour toute réparation sur votre installation après le robinet posé immédiatement après compteur, veuillez faire appel à votre plombier. En cas de fuite avant (et non compris) le joint aval du robinet posé immédiatement après compteur : - cas général : veuillez appeler le Service des Eaux qui est seul habilité à intervenir sur cette partie de votre branchement (le numéro de téléphone à composer figure sur chacune de vos factures) - cas où dans un immeuble d'habitat collectif vous êtes titulaire d'un contrat d'abonnement individuel : veuillez appeler le propriétaire de l'immeuble ou son représentant ou encore le plombier mandaté par le propriétaire pour de telles circonstances. Lorsque la réparation de la fuite nécessite la dépose du compteur ou simplement la rupture des scellés apposés sur le compteur, le propriétaire de l'immeuble ou son représentant devront impérativement prévenir le Service des Eaux afin qu'un des agents de ce dernier soit présent lors de la réparation pour déposer les scellés en place avant celle-ci et en poser de nouveaux après celle-ci (et si besoin procéder aux opérations de dépose puis de pose du compteur).

NOUS VOUS CONSEILLONS VIVEMENT :

- de vérifier périodiquement l'état de votre installation allant du compteur à tous les points de puisage de l'eau ;
- de vous assurer périodiquement du bon état (et du serrage) des joints situés à l'aval du compteur (y compris le joint aval de ce compteur) ;
- de vous assurer qu'il n'y a pas de fuite, en relevant l'index du compteur en l'absence de puisage, par exemple, le soir avant le coucher puis le matin au réveil ;
- de fermer le robinet d'arrêt placé près du compteur en cas d'absence prolongée ;
- de relever périodiquement votre compteur pour suivre votre consommation ;

* * Le Service des Eaux vous remercie de bien vouloir l'informer de toute fuite qui semblerait provenir d'une conduite sous voie publique en téléphonant au numéro de téléphone 03.89.28.34.33.

Urgence: 03 89 70 46 68 (en dehors des heures d'ouvertures au public)

Vie Associative : Conseil de Fabrique

Dimanche 7 juin 2026
FÊTE-DIEU à Helfrantzkirch

10h - Messe et procession eucharistique

Le dimanche 7 juin, les paroissiens de Kappelen, Stetten, Brinckheim, Bartenheim, Bartenheim-la-Chaussée, Kembs-Loeclé et Kembs (et probablement des paroissiens venant d'autres clochers que ceux de notre Communauté de paroisses) ont convergé vers l'église de Helfrantzkirch pour la messe de la Fête-Dieu.



La célébration s'est poursuivie par la **procession eucharistique dans les rues de notre village : rue de l'église, rue Schmittrain et rue basse**. La croix de procession et les **bannières** des saints patrons de nos 8 paroisses ouvrent le cortège ; suivent les **statues de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Vierge** portées par les enfants et les adolescents des diverses équipes de catéchisme.

Devant le **splendide dais abritant le Saint-Sacrement** placé dans l'ostensoir étincelant, alors que les servants de messe sonnent leurs clochettes et agitent leurs encensoirs, les jeunes enfants sèment à pleines mains **pétales de fleurs** et brins végétaux sur le chemin parcouru par la procession. Tout au long du chemin, une sonorisation portative permet à chacun de participer aisément à la prière et au chant.

Dans les jours qui précèdent -et le matin même de la procession, dès le lever du soleil- d'habiles petites mains (venues des diverses localités de la communauté de paroisses) s'affairent pour préparer tout ce qui est nécessaire à **l'agencement de 3 magnifiques reposoirs**. Chaque reposoir est l'occasion d'une halte priante.



INSCRIPTION AU CATÉCHISME **pour les enfants nés en 2018 (ou avant)**

Votre enfant va passer en classe de CE2 ? Il est né en 2018 (ou avant) ? Il est en âge de suivre le parcours qui le conduira à sa première communion. Ce cheminement débutera dès la rentrée scolaire, en septembre 2026. Contactez dès maintenant (n'attendez pas la rentrée scolaire !) :

Karine Andlauer, coopératrice en pastorale
☎ 07.61.98.90.39 ou ✉ cooperatrice.cpmuehlgraben@gmail.com

Concernant la vie paroissiale, vous trouverez **toutes les informations utiles dans le bulletin paroissial** (sur abonnement). N'hésitez pas à vous renseigner à l'issue d'une messe ou à contacter le presbytère de Kembs-Loeclé.

Vie Associative : l'Amicale de la Musique et des Sapeurs-pompiers



La troupe théâtrale a eu la chance de pouvoir remonter sur scène grâce à un difficile et long travail pour trouver la perle rare, la pièce qu'il faut. Ce travail colossal a été réalisé par Christelle Rapp, régisseuse. Un grand merci à elle et à son équipe.

La pièce « *Hirsch, Wolf, Fuchs, usw* » d'un nouveau style avec des personnages hauts en couleur, a permis à 17 acteurs d'évoluer sur scène. Les dialogues, les gestes et les attitudes, au bout d'une course folle, ont permis de faire germer les sourires, rires et applaudissements chez les spectateurs.

Le rideau s'est fermé dans l'attente de se rouvrir l'an prochain « *Wenn Gott will* ». Nous vous remercions pour vos applaudissements ainsi que pour vos rires qui témoignent de votre fort attachement à notre cher dialecte alsacien.



La Musique des Sapeurs-pompiers de Helfrantzkirch a réalisé de nombreuses sorties ainsi que de nombreuses manifestations au fil de l'année qui vient de s'écouler avec des répétitions, des concerts, des festivals, la rencontre avec le Saint-Nicolas ou encore lors de la cérémonie du 11 novembre. Le travail et l'assiduité des musiciens sont récompensés à chaque concert lorsque le public se trouve conquis et heureux. Le directeur de la Musique, Daniel Freitag ainsi que l'ensemble des musiciens vous remercient pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année.



La musique est ouverte à tous les amoureux des notes, des partitions et de l'harmonie qui les unit. Elle est ouverte à toute personne qui souhaite apprendre, s'amuser ou reprendre la musique.

Les répétitions ont lieu le jeudi soir de 20h00 à 21h30.

Si l'aventure vous tente, vous pouvez joindre Madame Nathalie Freitag, Présidente de la Musique au 06.40.21.35.80.

A vos agendas :

- * 18 octobre 2026 : repas carpes frites en salle.
- * A partir du 09 janvier 2027, début de la nouvelle saison théâtrale.

Vie Associative : PÉRISCOLAIRE « Les Tournesols »

Le pÉRISCOLAIRE à la découverte de la nature et des 4 éléments.

Grâce aux actions de l'association, les enfants ont exploré la nature à travers les quatre éléments: la terre (octobre), l'air (février), le feu (avril) et bientôt l'eau cet été.

Expériences, jeux et ateliers créatifs ont éveillé leur curiosité tout en les sensibilisant au respect de l'environnement.

Des sorties ont ponctué l'année: escalade,

découverte nature avec un intervenant de l'ONF, visite de Cigoland...



Merci à toutes celles et ceux qui ont soutenu nos manifestations et la vente de sapins de Noël.

Prochains rendez-vous :

- Vacances d'été, du 6 au 17 juillet 2026: deux semaines sur le thème de l'eau (piscine, rencontre avec le pÉRISCOLAIRE de Kappelen, parc aventure et d'autres surprises).
- Au mois d'août, nous accueillerons les enfants du 24 au 31 août inclus : ce sera aussi le moment de rencontrer les nouveaux enfants de petite section.

Tous les enfants sont les bienvenus, qu'ils habitent Helfrantzkirch ou non, qu'ils soient scolarisés au village ou non. N'hésitez pas à prendre contact avec nous : 03 89 68 03 68 ou lestournesols68@orange.fr

Manifestations à venir (les dates exactes seront communiquées sur PanneauPocket et Facebook)

- Soirée Halloween 31 octobre 2026
- Marché de Noël 21 novembre 2026
- Vente de sapins de Noël

Appel aux parents bénévoles

Le pÉRISCOLAIRE est porté par une association et, comme toutes les associations, sa pérennité dépend du renouvellement de ses membres. Voilà pourquoi nous recherchons de nouveaux bénévoles pour le conseil d'administration. L'engagement nécessaire est limité (quelques réunions et échanges ponctuels dans l'année) et vous prendrez part aux décisions importantes de l'association. Venez échanger lors de l'assemblée générale, suivie de la fête du pÉRISCOLAIRE, **le vendredi 3 juillet 2026.**



Vie Associative : Bibliothèque « A Livre Ouvert »

Nouveaux horaires

Bonne nouvelle ! La bibliothèque enrichit ses horaires d'ouverture. Désormais, vous pouvez venir emprunter des livres :

Le mercredi de 14h à 16h (en période scolaire uniquement)

Le samedi de 10h à 12h

Nous vous accueillons au premier étage de l'école, par les escaliers extérieurs. Venez nombreux !



Soirées jeux de société

Une fois par mois, nous organisons une soirée jeux de société : l'occasion idéale de découvrir de nouveaux jeux et de partager un moment convivial en famille et entre amis. Les dates sont annoncées sur notre page Facebook.

Restez informés

Vous souhaitez suivre nos actualités et ne rien manquer de nos animations ?

Consultez nos communiqués sur PanneauPocket
Rejoignez notre page Facebook de la bibliothèque



Le saviez-vous ?

La bibliothèque d'Helfrantzkirch est en réseau avec la médiathèque de Sierentz. Vous pouvez réserver en ligne un livre disponible à Sierentz sur le site <https://mediatheque.agglo-saint-louis.fr> : il sera transféré et vous pourrez le récupérer directement à Helfrantzkirch.

Au plaisir de vous accueillir très prochainement à la bibliothèque !

Vie Associative : L'association Crinière du Sundgau

ILS VOUS AVAIENT MANQUÉ... PICKLES MAISON

Dès l'arrivée des premières courgettes de saison, retrouvez notre recette que vous avez tant appréciée : **Les courgettes au curry à l'aigre-doux!**

Des pickles maison, croquants et savoureux, délicatement parfumés au curry pour une touche originale et pleine de caractère.

Parfaits à l'apéritif, avec des plats froids ou pour twister vos assiettes au quotidien.

**Disponibles très bientôt, dès que les courgettes seront prêtes.
Toujours en quantité limitée, comme l'an dernier**

Restez à l'affût ...

Merci pour votre soutien



*Disponible en plusieurs formats, à partir de 3€
Possibilité de commande par KG sur simple demande*

Association Crinière du Sundgau
64 rue Basse – 68510 Helfrantzkirch
Tel : 06.14.15.15.72
Email : crinieredusundgau@sfr.fr



Vie Associative : Les Amis de Helfrantzkirch

Deux événements réussis...

La soirée fluo a été un véritable succès ! Dans une ambiance festive et conviviale, de nombreux habitants se sont retrouvés pour partager un moment de bonne humeur, entre musique, lumières colorées et sourires.

Dans la continuité, l'événement Helf'Franquette a lui aussi rencontré un franc succès. Cette belle initiative a su rassembler autour de valeurs de partage et de convivialité, confirmant une fois encore le dynamisme et l'esprit solidaire de notre village.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes les personnes du village qui ont participé et contribué à la réussite de ces événements. Un grand merci également aux bénévoles, dont l'engagement et l'énergie ont été essentiels, ainsi qu'à nos sponsors pour leur précieux soutien.

Ces moments de fête et de rassemblement témoignent de la vitalité de notre commune et donnent déjà envie de se retrouver pour de prochaines animations !



Rétrospective en Images

Le 5 décembre, Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants, pour leur plus grand bonheur. Attendu avec impatience, il a fait son apparition chargé de sa grande hotte remplie de friandises, de petits cadeaux et de douceurs.

Les yeux émerveillés, les enfants ont accueilli ce moment magique avec joie et excitation. Entre sourires, rires et chants, cette visite a apporté une belle dose de magie et de féerie dans leur journée.

Fidèle à la tradition, Saint Nicolas a su récompenser les enfants sages et partager un instant chaleureux et inoubliable avec chacun d'eux. Petits et grands garderont un merveilleux souvenir de ce passage tant attendu, symbole de générosité, de partage et de joie.



Rétrospective en Images

Joachim et moi avons envoyé une lettre à Monsieur le Maire suite à un défi scolaire qui consistait à partager nos idées pour améliorer le village. Monsieur le Maire nous a alors invités à aller visiter la mairie, et le bunker qui s'y trouve en dessous. Cela était très intéressant ! Nous lui avons posé des questions sur comment la municipalité fonctionne, la durée des mandats, l'organisation, les différents rôles ainsi que celui du préfet. Il nous a aussi expliqué qu'avant d'être la mairie, le bâtiment, construit en 1898, était une école. Je suis contente d'avoir appris de nouvelles choses. Gabrielle Furmann.



Semaine d'ouverture du Bistro : un franc succès !

La semaine d'ouverture du Bistro, notre nouveau café, a rencontré un véritable succès !

Pendant plusieurs jours, la salle polyvalente a été le théâtre d'une ambiance conviviale et chaleureuse, où habitants et visiteurs se sont retrouvés pour partager des moments de plaisir et d'échange. Tout était au rendez-vous : sourires, bonne humeur et rencontres !

Nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur Albert Rapp, ancien gérant du café de la Poste, à qui la commune a acheté la licence 4. Sa présence a été un moment fort et émouvant, rappelant l'histoire et la tradition de son café, désormais portées par la commune.



Un grand merci à toutes et tous pour votre participation et votre enthousiasme. Le Bistro ouvrira à nouveau 19 juin 2026 !

Nous vous attendons nombreux.



Rétrospective en Images

La Bibliothèque à Livre Ouvert a organisé une soirée « Blind Test » qui a rencontré un très beau succès.

Dans une ambiance festive et chaleureuse, les participants se sont affrontés autour de nombreuses questions musicales, mêlant différentes générations et styles de musique. Les équipes, enthousiastes et motivées, ont partagé un agréable moment de détente, de rires et de bonne humeur.

Cette belle soirée a permis de rassembler habitants et passionnés de musique autour d'un événement fédérateur, illustrant une nouvelle fois le dynamisme de la bibliothèque et l'importance des animations culturelles au sein de notre commune.



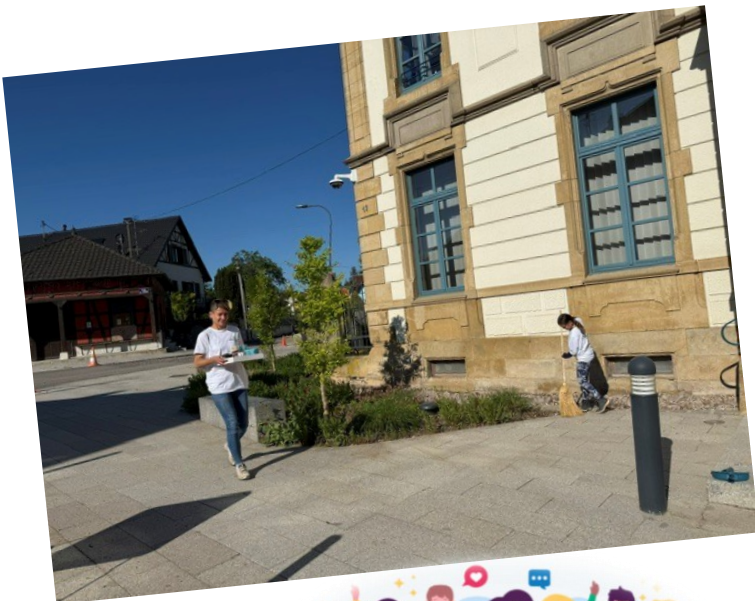
Rétrospective en Images

Sous un magnifique soleil et un ciel d'un bleu éclatant, notre Journée Citoyenne a connu un immense succès et restera gravée comme un très beau moment de partage, de solidarité et de convivialité pour toute la commune. Dès les premières heures de la matinée, les habitants se sont mobilisés avec enthousiasme, énergie et bonne humeur pour participer aux différents ateliers et travaux organisés dans plusieurs ateliers. Cette journée a une nouvelle fois démontré la force du lien qui unit les habitants de notre commune ainsi que leur attachement à leur cadre de vie.

Dans une ambiance chaleureuse et festive, petits et grands ont œuvré côte à côte avec le sourire, chacun apportant sa contribution avec générosité et motivation. Les équipes ont accompli un travail remarquable : embellissement des espaces publics, nettoyage, peinture, entretien, aménagements divers et nombreuses actions utiles au bien-être collectif. Grâce à l'implication de tous, les projets prévus ont été réalisés avec succès dans une atmosphère de joie et de camaraderie exemplaire.

Au-delà des travaux accomplis, cette Journée Citoyenne a surtout été un formidable moment de rencontres, d'échanges et de partage. Les rires, les discussions et la bonne humeur ont accompagné cette belle mobilisation tout au long de la journée. Le repas convivial et les moments de détente ont permis de renforcer encore davantage les liens entre habitants et de faire vivre pleinement l'esprit citoyen qui anime notre commune.

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles, habitants, associations, élus, agents communaux et participants qui ont contribué à la réussite de cette belle journée. Votre engagement, votre énergie et votre esprit collectif ont permis de faire de cet événement une véritable réussite humaine et citoyenne. Bravo et merci à toutes et à tous pour ce superbe travail accompli dans la joie et la bonne humeur ! Grâce à vous, notre commune continue d'avancer dans un esprit de solidarité, de convivialité et de partage qui fait sa richesse et sa fierté.



Rétrospective en Images



Rétrospective en Images



Rétrospective en Images



Rétrospective en Images

Cette année encore, les Fêtes des Voisins ont rencontré un très beau succès dans notre commune. Les habitants des rues de Zaessingue, Rue Basse et Rue de Bâle se sont retrouvés autour de moments chaleureux et conviviaux, placés sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Sous un soleil généreux, voisins, familles et amis ont profité d'une ambiance festive où échanges, rires et convivialité étaient au rendez-vous. Chacun a contribué à faire de ces rencontres de véritables moments de proximité et de solidarité entre habitants.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ces belles soirées ainsi qu'à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur. Ces initiatives renforcent les liens entre voisins et participent pleinement à la vie et au dynamisme de notre commune.

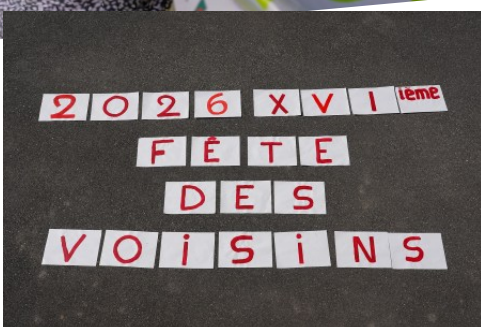
Rue de Bâle





Rétrospective en Images

Rue Basse



Rétrospective en Images

Rue de Zaessingue



Rétrospective en Images

La préparation et plantation des fleurs de la commune



Rétrospective en Images



Etat Civil

NAISSANCES



Le 20 octobre 2025
**Sérèna
PROBST**
De
**Kevin PROBST et
Sophie KNECHT**



Le 29 octobre 2025
**Loé, Michèle, Véronique
FEUERMANN**
De
**Thierry FEUERMANN et
Elsa PANETIER**



Le 11 novembre 2025
**Constantin, Gabriel
RENT**
De
**Damien RENT et
Karine LESPINASSE**



Le 25 novembre 2025
**Mathilda, Josée, Eden
HAEGY**
De
**Stéphane HAEGY et
Elodie BAZIN**

MARIAGES

20/12/2025— Marie PIERRE et Nicolas BERGER



14/02/2026—Annaëlle BAY & Jérôme SCHMITT



Grands Anniversaires - Retour en images

Mme FREITAG Yvette Marie-France
80 ans
Le 27 décembre 2025



M. CABIBBO Salvatore
80 ans
Le 1er avril 2026

M. SENTER Pierre
80 ans
Le 22 mai 2026



Mme RUEHER Andrée
80 ans
Le 11 juin 2026





Grands Anniversaires

Janvier	06/01	PROBST	Ernest <i>Georges</i>	52 Rue de Jettingen	87
	09/01	FIMBEL	Charles <i>Pierre</i>	13 Rue Basse	82
Février	17/02	RAPP	Lydia <i>Léonie Jeannette</i>	27 Rue Principale	89
	24/02	BURGET	Gérard <i>Bernard</i>	4 Rue Tonelli	83
Mars	30/03	DIETSCHIN	Charlotte <i>Joséphine</i>	2 Rue de Bâle	92
	31/03	HANS	Andrée <i>Joséphine</i>	30 Rue Basse	88
	31/03	BRAUN	Agnès <i>Marie</i>	20 Rue de Jettingen	87
Avril	01/04	CABIBBO	Salvatore	37 Rue de Jettingen	80
	02/04	BITTIGHOFFER	Robert <i>Antoine</i>	16 Rue de Jettingen	84
Mai	02/05	BLECH	Joseph <i>Jean Paul</i>	3 Rue Jacques Billig	82
	13/05	KOPFHAMMER	Marthe <i>Claire</i>	3 Rue Basse	96
	22/05	SETER	Pierre	7 Rue des Acacias	80
Juin	06/06	RAPP	Marie <i>Anneliese</i>	58 Rue Principale	84
	11/06	RUEHER	Andrée <i>Lucienne</i>	64 Rue Principale	80
	16/06	WACKER	Joséphine <i>Madeleine</i>	1 Rue de Jettingen	91
	23/06	SCHWEITZER	Marie <i>Alfred Jean Aloyse</i>	59 Rue Basse	87
Juillet	16/07	RAPP	Gilbert <i>Joseph</i>	67 Rue Basse	92
	17/07	ANCHLING	Francis	11 Rue des Acacias	94
Aout	04/08	PROBST	Helga <i>Hannelore Charlotte</i>	52 Rue de Jettingen	85
	07/08	MULLER	Alfred	3 Rue Schmittrain	90
	16/08	LACOSTE	Myriam <i>Hélène Madeleine</i>	74 Rue Principale	80
	26/08	FREITAG	François <i>Xavier</i>	29 Rue Basse	80
Septembre	06/09	FIMBEL	Anne <i>Octavie</i>	21 Rue Principale	98
	14/09	WACKER	Marie-Antoinette	1 Rue Jacques Billig	80
	26/09	BILGER	Jean <i>Paul Maurice</i>	13 Rue de Jettingen	90
	29/09	RAPP	Albert <i>Michel</i>	27 Rue Principale	86
Octobre	08/10	PETITJEAN	Guy <i>Georges Daniel</i>	32 Rue Basse	104
	13/10	WILLIG	Xavier <i>Clément Camille</i>	30 Rue Principale	90
Novembre	03/11	GOEPFERT	Marie <i>Madeleine</i>	2 Rue Schmittrain	83
	08/11	TSCHAMBER	Marie-Thérèse	24 Rue Principale	91
	10/11	MUNCH	Gérard <i>Henri Albert</i>	1 Rue de la Promenade	94
	10/11	FIMBEL	Paul <i>Antoine Eugène</i>	49 Rue Basse	83
Décembre	16/12	BILGER (Ott)	Marie <i>Thérèse Georgette</i>	7 Rue du Réservoir	86
	27/12	FREITAG	Yvette <i>Marie France</i>	3 Rue Charles Tschamber	81
	31/12	HELTERLIN	Marie <i>Rose Monique</i>	Route des Trois Maisons	93
	31/12	FELSENBERG	Lucien <i>Henri Gilbert</i>	58 Rue Basse	80

Jeux

Le proverbe déguisé

Une série de 50 mots contient un proverbe en 11 mots.

YES WE CAN (OUI NOUS POUVONS) ON PEUT DIRE SANS RIRE QUE DE CETTE EXPRESSION ON PEUT TIRER TOUT UN CONCEPT DE PAIX MAIS PAS MORALISATEUR, CAR AVEC TOUT LE POUVOIR DE PERSUASION QUI SE DEGAGE DE CE NOUVEAU MONDE D'OPTIMISTES, RIEN DE SUR N'EST ACQUIS SUR LE LONG TERME.

Solution
Le proverbe de 11 mots est : « On peut rire de tout, mais pas avec tout le monde »

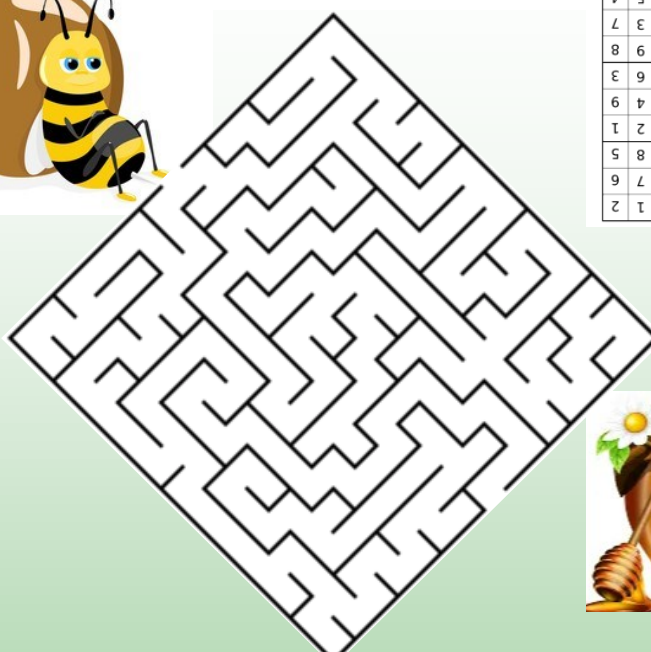
					9			
		4				7	8	
8				7	1	2		6
3	7				4		2	8
9				2				4
4	5		9				6	3
6		3	1	4				7
	4	1				6		
			7					

	7			6	8		1	
	5	9	1					
					3		8	5
			6			8		
	6			3			4	
		1			9			
7	4		3					
					2	6	3	
	1		9	8			5	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50



Un petit moment d'humour fait aussi du bien au moral !

L'examen

Un élève passe un examen oral.

Le professeur lui demande :

— Pouvez-vous me donner un exemple de courage ?

L'élève réfléchit puis répond :

— Venir passer cet examen sans avoir révisé.

— Et un exemple d'inconscience ?

— Penser que je vais quand même le réussir !

Aide la petite abeille à retrouver son miel!!!

Comme quoi, courage et optimisme vont parfois très bien ensemble !

Recette

Saveurs de saison : la courgette à l'honneur



Gratin de courgettes

Préparation : 20 min Cuisson : 35 min Repos : 55 min

4 personnes

Ingrédients

Pour 4 pers.

- ☐ 4 Courgettes
- ☐ 15 cl Crème
- ☐ 2 Oeufs
- ☐ 10 g Beurre
- ☐ 30 g Parmesan
- ☐ 1 Brin de romarin
- ☐ 10 Pluches de persil
- ☐ Sel
- ☐ Poivre

Préparation

ÉTAPE 1

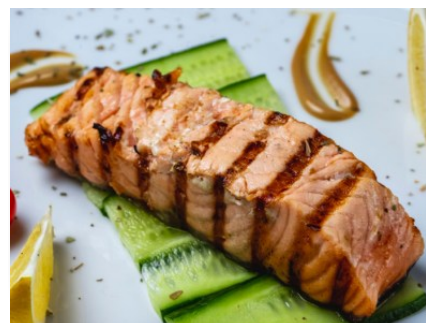
1. Rincez et séchez les courgettes puis coupez-les en fines rondelles. Faites-les cuire 2 min à la vapeur.

ÉTAPE 2

2. Préchauffez le four à 200 °C (th.6/7). Dans un saladier, fouettez les œufs avec la crème, le romarin et le parmesan râpé, salez et poivrez.

ÉTAPE 3

3. Beurrez un plat à gratin et répartissez-y les rondelles de courgettes. Versez la préparation aux œufs, puis enfournez pour 30 min environ. Parsemez de persil et servez bien chaud.



Saumon grillé

Préparation : 20 min Cuisson : 25 min Repos : 45 min

4 personnes

Ingrédients

Pour 4 pers.

- ☐ 4 Dos de saumon
- ☐ 2 Courgettes
- ☐ 1 Poivron jaune
- ☐ 2 gousses Ail
- ☐ 3 cuil. à soupe Huile d'olive
- ☐ 1 cuil. à soupe Sésame
- ☐ 2 cuil. à soupe Sauce de soja
- ☐ Sel
- ☐ Poivre

Préparation

ÉTAPE 1

1 Pelez les gousses d'ail, ôtez les germes puis hachez-les finement. Mettez-les dans un bol avec 1 cuil. à soupe d'huile d'olive, le sésame et la sauce de soja. Enduisez les dos de saumon de cette sauce et laissez mariner 15 min au réfrigérateur.

ÉTAPE 2

2 Pendant ce temps, lavez et séchez les courgettes et le poivron. Emincez-les puis faites-les revenir 10 min dans une sauteuse avec 2 cuil. à soupe d'huile d'olive. Salez et poivrez.

ÉTAPE 3

3 Faites chauffer un gril en fonte ou une poêle. Saisissez les dos de saumon avec leur marinade, 4 min de chaque côté. Servez chaud avec les légumes.

Infos Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi & Jeudi 16h à 18h

Mardi 16h à 19h

Permanence du Maire et des Adjointes de 18h à 19h

Vendredi 10h à 12h

En juillet/août, le secrétariat de la mairie sera ouvert le mardi et le vendredi

Pour nous joindre :
03 89 68 02 02
mairie@helfrantzkirch.fr
www.helfrantzkirch.fr



En cas d'urgence,
merci de prendre
directement contact avec
le Maire ou ses Adjointes !



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Sur votre téléphone portable,
simple et gratuit.
Pas de compte à créer, 100% anonyme !



Votre commune - Numéros de téléphone utiles

Périscolaire 03 89 68 03 68
Écoles et Bibliothèque 03 89 68 04 68
Salle Polyvalente 03 89 68 05 68

Numéros d'urgence

Gendarmerie Nationale 17 ou 03 89 81 53 11
Brigade Verte 03 89 74 84 04
Pompiers 18
Samu 15
Numéro d'urgence Européen 112

Services Publics

Centre des Impôts Fonciers 03 89 33 32 14
Cadastre 03 89 33 31 92
Centre des Finances Publiques 03 89 89 70 40
Préfecture (Colmar) 03 89 29 20 00
Sous-Préfecture (Mulhouse) 03 89 33 45 45
EDF 0 810 040 333

Aide Sociale

Centre Médico-social 03 89 70 91 80
APAMAD, APALIB 03 89 32 78 78
Ambulances Marques 03 89 68 30 30

LA PAROISSE A VOTRE SERVICE...

Presbytère Catholique
85 Rue du Rhin, 68680 Kembs-Loeclé
Tél. 03 89 48 37 80
E-mail : cp.muehlgraben@gmail.com

Permanences :

- ♦ *Mercredi, de 10h à 11h30*
- ♦ *Vendredi, de 18h à 19h15* (sauf 1er vendredi du mois). Pendant les vacances scolaires, seule la permanence du mercredi est assurée.

Abbé Tim DIETENBECK, curé
Tél. : 03 89 48 37 80
E-mail : paroisse.notre.dame@orange.fr

Les Personnes « Relais » pour tous renseignements sur les activités dans votre paroisse :

- ♦ **Agnès BISSEL**
Tél. 06 72 79 29 47
E-mail : agnesbissel@gmail.com
- ♦ **Sophie CRON**
Tél. 06 74 59 62 44
E-mail : sophie.cron@laposte.net

Commission Informations - Bulletin communal « La Fibule » & Site Internet :

TSCHAMBER Yves / BILGER Jean-Claude / BURKLE Isabelle / MIOTTI Christophe

SCHERRER Virginie / FURMANN Julien / WEBER Christophe / GUILLUY-PISTOLET Laurent

Bulletin mis en page par la Mairie. Impression Bon Caractère, la patte locale de l'impression

En version numérique sur le site internet !!